

Pour diffusion immédiate

## LION ÉLECTRIQUE ANNONCE SES RÉSULTATS DU QUATRIÈME TRIMESTRE ET DE L'EXERCICE 2022

**MONTREAL (QUÉBEC) – le 10 mars 2023** – La Compagnie Électrique Lion (NYSE : LEV) (TSX : LEV) (« Lion » ou la « Société »), chef de file dans la fabrication de véhicules urbains de poids moyens et lourds tout électriques, a annoncé aujourd'hui ses résultats financiers et ses résultats d'exploitation pour le quatrième trimestre et l'exercice clos le 31 décembre 2022. Lion présente ses résultats en dollars américains et conformément aux Normes internationales d'information financière (IFRS).

### FAITS SAILLANTS FINANCIERS DU QUATRIÈME TRIMESTRE DE 2022

- Livraison de 174 véhicules, soit une augmentation de 103 véhicules par rapport aux 71 véhicules livrés au cours de la même période l'an dernier.
- Produits des activités ordinaires de 46,8 millions de dollars, en hausse de 23,9 millions de dollars, comparativement à 22,9 millions de dollars pour le quatrième trimestre de 2021.
- Perte brute de 4,8 millions de dollars, comparativement à une marge brute de 2,2 millions de dollars pour le quatrième trimestre de 2021.
- Perte nette de 4,6 millions de dollars pour le quatrième trimestre de 2022, contre un bénéfice net de 28,3 millions de dollars pour le quatrième trimestre de 2021. La perte nette inscrite pour le quatrième trimestre de 2022 tient compte d'un gain de 15,4 millions de dollars attribuable à une diminution hors trésorerie de la juste valeur des obligations liées aux bons de souscription d'actions et d'une charge de 2,5 millions de dollars liée à la rémunération fondée sur des actions hors trésorerie, tandis que le bénéfice net comptabilisé pour le quatrième trimestre de 2021 tenait compte d'un gain de 46,6 millions de dollars attribuable à une diminution hors trésorerie de la juste valeur des obligations liées aux bons de souscription d'actions et d'une charge de 5,0 millions de dollars liée à la rémunération fondée sur des actions hors trésorerie.
- BAIIA ajusté<sup>1</sup> négatif de 13,9 millions de dollars, en comparaison d'un BAIIA ajusté négatif de 7,5 millions de dollars pour le quatrième trimestre de 2021, après essentiellement un rajustement de certains éléments hors trésorerie, tels que la variation de la juste valeur des obligations liées aux bons de souscription d'actions et la rémunération fondée sur des actions.
- Les dépenses d'investissement, qui comprennent les dépenses liées à l'usine de fabrication de la Société aux États-Unis située à Joliet, en Illinois (l'« usine de Joliet ») et l'usine de fabrication de batteries et le centre d'innovation de la Société situés à Mirabel, au Québec (le « Campus Lion »), se sont élevées à 39,1 millions de dollars, en hausse de 19,9 millions de dollars par rapport à celles de 19,2 millions de dollars engagées au cours du quatrième trimestre de 2021.

---

<sup>1</sup> Le BAIIA ajusté est une mesure financière non conforme aux IFRS. Se reporter à la rubrique « Mesures non définies par les IFRS et autres indicateurs clés de performance », du présent communiqué.

- Ajouts aux immobilisations incorporelles consistant essentiellement en des activités de recherche et développement, pour un coût de 21,3 millions de dollars, en hausse de 11,6 millions de dollars comparativement à 9,7 millions de dollars pour le quatrième trimestre de 2021.
- Clôture d'un appel public à l'épargne d'unités en décembre 2022, dans le cadre duquel la Société a émis 19 685 040 unités au prix de 2,54 \$ l'unité pour un produit brut d'environ 50 millions de dollars; chaque unité consistait en une action ordinaire et un bon de souscription d'action ordinaire (un « bon de souscription de 2022 »), chaque bon de souscription de 2022 entier permettant à son détenteur d'acquérir une action ordinaire à un prix d'exercice de 2,80 \$ par action pour une période de cinq ans se terminant le 16 décembre 2027.
- Produit brut total tiré des activités de financement d'environ 116 millions de dollars, composé du placement d'unités (produit brut d'environ 50 millions de dollars), de l'émission d'actions ordinaires dans le cadre du programme de placement au cours du marché de la Société (produit brut d'environ 10 millions de dollars) et d'emprunts en vertu des instruments de dette à long terme (un montant total d'environ 56 millions de dollars découlant des emprunts contractés en vertu de la convention de crédit renouvelable de la Société, de l'emprunt auprès d'Investissement Québec, de l'emprunt auprès du Fonds stratégique pour l'innovation du gouvernement du Canada et du nouveau contrat d'emprunt avec Finalta et la CDPQ), comparativement à un montant total d'environ 64 millions de dollars pour le quatrième trimestre de 2021.

## **FAITS SAILLANTS FINANCIERS DE L'EXERCICE 2022**

- Livraison de 519 véhicules, soit une augmentation de 323 véhicules par rapport aux 196 véhicules livrés au cours de l'exercice 2021.
- Produits des activités ordinaires de 139,9 millions de dollars, en hausse de 82,2 millions de dollars, comparativement à 57,7 millions de dollars pour l'exercice 2021.
- Perte brute de 12,9 millions de dollars, comparativement à une marge brute nulle pour l'exercice 2021.
- Bénéfice net de 17,8 millions de dollars, contre une perte nette de 43,3 millions de dollars pour l'exercice 2021. Le bénéfice net pour l'exercice 2022 tient compte de gains plus élevés attribuables à une diminution hors trésorerie de la juste valeur des obligations liées aux bons de souscription d'actions et d'une charge moins élevée liée à la rémunération fondée sur des actions hors trésorerie, par rapport à l'exercice 2021.
- BAIIA ajusté négatif de 54,8 millions de dollars, en comparaison d'un BAIIA ajusté négatif de 27,6 millions de dollars pour l'exercice 2021, après essentiellement un rajustement de certains éléments hors trésorerie, tels que la variation de la juste valeur des obligations liées aux bons de souscription d'actions et la rémunération fondée sur des actions.
- Dépenses d'investissement, qui comprennent les dépenses liées à l'usine de Joliet et au Campus Lion, qui se sont élevées à 148 millions de dollars, en hausse de 119,4 millions de dollars par rapport à celles de 28,6 millions de dollars engagées au cours de l'exercice 2021.

- Ajouts aux immobilisations incorporelles consistant essentiellement en des activités de recherche et développement, pour un coût de 79,1 millions de dollars, en hausse de 42,7 millions de dollars comparativement à 36,4 millions de dollars pour l'exercice 2021.

## MISE À JOUR CONCERNANT LA SOCIÉTÉ

- Plus de 950 véhicules sur la route ayant parcouru plus de 16 millions de kilomètres (10 millions de miles).
- Au 9 mars 2023, carnet de commandes<sup>2</sup> de 2 468 véhicules urbains tout électriques de poids moyens et lourds, soit 301 camions et 2 167 autobus, pour une valeur totale combinée des commandes d'environ 575 millions de dollars selon les estimations de la direction.
- Au 9 mars 2023, carnet de commandes<sup>2</sup> de LionEnergy de 317 bornes de recharge et services y étant reliés, pour une valeur totale combinée des commandes d'environ 6 millions de dollars.
- Un total de 12 centres d'expérience sont opérationnels aux États-Unis et au Canada.
- En décembre 2022, la Société a terminé la livraison de son premier autobus scolaire LionC à zéro émission fabriqué à l'usine de Joliet et financé par le programme d'autobus scolaires non polluants de l'Agence de protection de l'environnement (« EPA ») des États-Unis (U.S. EPA's Clean School Bus Program).
- Le premier bloc-batterie lithium-ion a été fabriqué à l'usine de fabrication de batteries de Mirabel, au Québec, en décembre 2022, et une partie supplémentaire de la ligne de fabrication de batteries de l'installation de JR Automation à Troy, au Michigan (où la Société a auparavant fabriqué et testé un prototype d'ensemble de batteries) a été transférée à l'usine de fabrication de batteries de Mirabel au début de 2023. La certification finale du premier bloc-batterie est attendue au premier semestre de 2023, et sera suivie d'une accélération progressive de la cadence de production en 2023.
- La Société a conclu en février 2023 une transaction de cession-bail visant le bâtiment de fabrication de batteries situé à Mirabel, au Québec, pour un prix d'achat total de 21,5 millions de dollars (28 millions de dollars canadiens), ainsi qu'un contrat de location d'une durée initiale de 20 ans comportant des options de renouvellement ultérieures.
- Au 9 mars 2023, Lion comptait environ 1 400 employés, dont environ 300 dans ses équipes d'ingénierie et de recherche et développement.

---

<sup>2</sup> Se reporter à la rubrique « Mesures non définies par les IFRS et autres indicateurs clés de performance », du présent communiqué. Le carnet de commandes de la Société à l'égard de véhicules et de bornes de recharge est déterminé par la direction selon les commandes qui ont été signées, les commandes qui ont été officiellement confirmées par les clients ou les produits pour lesquels des demandes conjointes officielles de subventions gouvernementales ou d'incitations économiques ont été faites par les clients concernés et la Société. Le carnet de commandes est exprimé en nombre d'unités ou en valeur monétaire totale. La valeur monétaire est déterminée en fonction du prix de chaque unité incluse dans le carnet de commande. Les véhicules inclus dans le carnet de commandes de véhicules au 9 mars 2023 prévoient un délai de livraison allant de quelques mois à la fin de l'exercice clos le 31 décembre 2025. La quasi-totalité des livraisons est assujettie à l'obtention de subventions et d'incitations dont les délais de traitement peuvent varier considérablement, et il y a eu par le passé – et la Société s'attend à ce qu'il continue d'y avoir – des écarts entre les délais de livraison prévus dans les commandes et les délais de livraison réels, et certains retards pourraient être importants. De tels écarts ou retards pourraient entraîner la perte d'une subvention ou d'une incitation et/ou l'annulation de certaines commandes, en totalité ou en partie. La présentation du carnet de commandes de la Société ne doit pas être interprétée comme une déclaration de la Société selon laquelle tous les véhicules et toutes les bornes de recharge inclus dans son carnet de commandes se traduiront par des ventes réelles.

« Nous sommes satisfaits de notre performance en 2022 car, une fois de plus, malgré les défis extérieurs, nous avons livré un nombre record de véhicules électriques. En parallèle, nous avons fabriqué notre premier autobus scolaire électrique dans notre usine de fabrication de Joliet, en Illinois, et nous avons fabriqué notre premier ensemble de batteries dans notre usine de fabrication de batteries de Mirabel, au Québec, et ce, tout en gérant de manière efficace notre trésorerie tout au long de l'année », a déclaré Marc Bédard, président - fondateur de Lion. « Alors que nous amorçons une nouvelle année, je tiens à remercier tous nos employés pour leur travail acharné et leur dévouement. En 2023, nous continuerons à gérer soigneusement nos liquidités tout en gardant l'accent sur l'investissement du capital et des ressources nécessaires pour accélérer efficacement notre cadence de production, en vue de consolider davantage notre présence sur le marché manufacturier et favoriser la croissance à long terme et la rentabilité », a conclu Marc Bédard.

## **PRINCIPALES EXPLICATIONS SUR LES RÉSULTATS D'EXPLOITATION POUR LE QUATRIÈME TRIMESTRE ET POUR L'EXERCICE DE 2022**

### ***Produits des activités ordinaires***

Les produits des activités ordinaires se sont chiffrés à 46,8 millions de dollars pour la période de trois mois close le 31 décembre 2022, en hausse de 23,9 millions de dollars par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent. Cette augmentation des produits des activités ordinaires est principalement attribuable à une augmentation de 103 unités du nombre de véhicules vendus, qui est passé de 71 unités (57 autobus scolaires et 14 camions; 43 véhicules au Canada et 28 véhicules aux États-Unis) pour la période de trois mois close le 31 décembre 2021 à 174 unités (139 autobus scolaires et 35 camions; 160 véhicules au Canada et 14 véhicules aux États-Unis) pour la période de trois mois close le 31 décembre 2022. Les produits des activités ordinaires pour la période de trois mois close le 31 décembre 2022 ont été touchés par les difficultés persistantes liées à la chaîne d'approvisionnement mondiale qui ont obligé la Société à retarder l'assemblage final de certains véhicules et ont entraîné une augmentation des niveaux de stocks, ainsi que par les défis liés à l'accélération de la cadence de production et au développement de certains modèles.

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2022, les produits des activités ordinaires se sont chiffrés à 139,9 millions de dollars, en hausse de 82,2 millions de dollars par rapport à ceux inscrits pour l'exercice clos le 31 décembre 2021. Cette augmentation des produits des activités ordinaires est principalement attribuable à une augmentation de 323 unités du nombre de véhicules vendus, qui est passé de 196 unités (151 autobus scolaires et 45 camions; 134 véhicules au Canada et 62 véhicules aux États-Unis) pour l'exercice clos le 31 décembre 2021 à 519 unités (409 autobus scolaires et 110 camions; 471 véhicules au Canada et 48 véhicules aux États-Unis) pour l'exercice clos le 31 décembre 2022. Les produits des activités ordinaires de l'exercice clos le 31 décembre 2022 ont subi l'influence de défis constants de la chaîne d'approvisionnement mondiale qui ont obligé la Société à reporter l'assemblage final de certains véhicules et ont eu pour effet d'accroître les niveaux de stocks, ainsi que de défis liés à l'accélération de la cadence de production et au développement de certains modèles.

### **Coût des ventes**

Le coût des ventes s'est établi à 51,5 millions de dollars pour la période de trois mois close le 31 décembre 2022, en hausse de 30,8 millions de dollars comparativement à 20,7 millions de dollars pour la période correspondante de l'exercice précédent. Cette augmentation est principalement attribuable à l'augmentation des volumes de vente et des volumes de production, à la majoration des coûts fixes de fabrication et du système de gestion des stocks liés à l'accélération de la cadence de production future, à l'augmentation des coûts des matières premières et des marchandises, ainsi qu'à l'incidence des difficultés persistantes liées à la chaîne d'approvisionnement mondiale et au contexte inflationniste.

Le coût des ventes s'est établi à 152,9 millions de dollars pour l'exercice clos le 31 décembre 2022, en hausse de 95,2 millions de dollars comparativement à l'exercice clos le 31 décembre 2021. Cette augmentation est principalement attribuable à l'augmentation des volumes de vente et des volumes de production, à la majoration des coûts fixes de fabrication et du système de gestion des stocks liés à l'accélération de la cadence de production future, à l'augmentation des coûts des matières premières et des marchandises, ainsi qu'à l'incidence des difficultés persistantes liées à la chaîne d'approvisionnement mondiale et au contexte inflationniste.

### **Marge brute**

La marge brute a décliné de 6,9 millions de dollars, passant d'une marge brute de 2,2 millions de dollars pour la période de trois mois close le 31 décembre 2021 à une perte brute de 4,8 millions de dollars pour la période de trois mois close le 31 décembre 2022. La contraction est principalement attribuable à l'incidence de la majoration des coûts fixes de fabrication et du système de gestion des stocks liés à l'accélération de la cadence de production future, à l'augmentation des coûts des matières premières et des marchandises, à la composition des produits ainsi qu'à l'incidence des difficultés persistantes liées à la chaîne d'approvisionnement mondiale et au contexte inflationniste. Cette contraction a toutefois été contrebalancée en partie par l'incidence favorable de la hausse des volumes de vente sur la marge brute.

La marge brute a reculé de 13,0 millions de dollars pour s'établir à un montant négatif de 12,9 millions de dollars pour l'exercice clos le 31 décembre 2022, en comparaison d'un montant nul pour l'exercice clos le 31 décembre 2021. La contraction est principalement attribuable à l'incidence de la majoration des coûts fixes de fabrication et du système de gestion des stocks liés à l'accélération de la cadence de production future, à l'augmentation des coûts des matières premières et des marchandises, à la composition des produits ainsi qu'à l'incidence des difficultés persistantes liées à la chaîne d'approvisionnement mondiale et au contexte inflationniste. Cette contraction a toutefois été contrebalancée en partie par l'incidence favorable de la hausse des volumes de vente.

### **Charges administratives**

Pour la période de trois mois close le 31 décembre 2022, les charges administratives ont diminué de 2,2 millions de dollars, passant de 12,2 millions de dollars pour la période de trois mois close le 31 décembre 2021 à 10,0 millions de dollars pour la période de trois mois close le 31 décembre 2022. Pour la période de trois mois close le 31 décembre 2022, les charges administratives tiennent

compte de la rémunération fondée sur des actions hors trésorerie de 2,1 millions de dollars, comparativement à 4,4 millions de dollars pour la période de trois mois close le 31 décembre 2021. Si l'on ne tient pas compte de l'incidence de la rémunération fondée sur des actions hors trésorerie, les charges administratives ont augmenté pour s'établir à 7,9 millions de dollars pour la période de trois mois close le 31 décembre 2022, comparativement à 7,8 millions de dollars pour la période de trois mois close le 31 décembre 2021. La hausse est principalement attribuable à un accroissement des charges découlant du renforcement des capacités du siège social et des capacités générales de Lion en prévision d'une croissance attendue des activités.

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2022, les charges administratives ont diminué de 33,6 millions de dollars, passant de 78,4 millions de dollars pour l'exercice clos le 31 décembre 2021 à 44,8 millions de dollars. Pour l'exercice clos le 31 décembre 2022, les charges administratives tiennent compte de la rémunération fondée sur des actions hors trésorerie de 9,5 millions de dollars, comparativement à 56,7 millions de dollars pour l'exercice clos le 31 décembre 2021. Si l'on ne tient pas compte de l'incidence de la rémunération fondée sur des actions hors trésorerie, les charges administratives ont augmenté pour s'établir à 35,3 millions de dollars pour l'exercice clos le 31 décembre 2022, comparativement à 21,7 millions de dollars pour l'exercice clos le 31 décembre 2021. La hausse est principalement attribuable à une augmentation des charges depuis le passage de Lion au statut de société cotée en bourse en mai 2021, à une augmentation des charges découlant du renforcement des capacités du siège social et des capacités générales de Lion en prévision d'une croissance attendue des activités, ainsi qu'aux honoraires de professionnels liés aux initiatives d'optimisation de la chaîne d'approvisionnement et des projets stratégiques.

### ***Frais de vente***

Pour la période de trois mois close le 31 décembre 2022, les frais de vente ont augmenté de 0,9 million de dollars, passant de 4,8 millions de dollars pour la période de trois mois close le 31 décembre 2021 à 5,6 millions de dollars pour la période de trois mois close le 31 décembre 2022. Les frais de vente de la période de trois mois close le 31 décembre 2022 tiennent compte de la rémunération fondée sur des actions hors trésorerie de 0,4 million de dollars, comparativement à 0,7 million de dollars pour la période de trois mois close le 31 décembre 2021. Si l'on ne tient pas compte de l'incidence de la rémunération fondée sur des actions hors trésorerie, les frais de vente se sont accrus, passant de 4,1 millions de dollars pour la période de trois mois close le 31 décembre 2021 à 5,2 millions de dollars pour la période de trois mois close le 31 décembre 2022. Cette hausse est principalement attribuable à l'expansion de l'équipe des ventes de Lion en prévision de l'accélération de la cadence de production et à un accroissement des charges découlant de l'ouverture et de l'exploitation des nouveaux centres d'expérience.

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2022, les frais de vente ont diminué de 4,7 millions de dollars pour s'établir à 23,0 millions de dollars, comparativement à 27,7 millions de dollars pour l'exercice clos le 31 décembre 2021. Les frais de vente de l'exercice clos le 31 décembre 2022 tiennent compte de la rémunération fondée sur des actions hors trésorerie de 2,9 millions de dollars, comparativement à 14,4 millions de dollars pour l'exercice clos le 31 décembre 2021. Si l'on ne tient pas compte de l'incidence de la rémunération fondée sur des actions hors trésorerie, les frais de vente se sont accrus, passant de 13,3 millions de dollars pour l'exercice clos le 31 décembre 2021

à 20,1 millions de dollars pour l'exercice clos le 31 décembre 2022. Cette hausse est principalement attribuable à l'expansion de l'équipe des ventes de Lion en prévision de l'accélération de la cadence de production et à un accroissement des charges découlant de l'ouverture et de l'exploitation des nouveaux centres d'expérience.

### ***Coûts de transaction***

Les coûts de transaction de 13,7 millions de dollars pour l'exercice clos le 31 décembre 2021 ont tous été engagés au cours du deuxième trimestre de 2021 et sont liés à la réalisation du regroupement d'entreprises en vertu duquel Lion est devenue une société cotée et étaient principalement composés de frais juridiques, de frais bancaires et d'autres honoraires de professionnels. Aucun coût de transaction de ce type n'a été engagé cours de l'exercice 2022

### ***Charges financières***

Pour la période de trois mois close le 31 décembre 2022, les charges financières ont diminué de 2,1 millions de dollars par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent. Les charges financières de la période de trois mois close le 31 décembre 2022 sont présentées déduction faite de coûts d'emprunt inscrits à l'actif de 5,1 millions de dollars. Si l'on ne tient pas compte de l'incidence des coûts d'emprunt inscrits à l'actif, les charges financières ont augmenté de 3,0 millions de dollars par rapport à la période de trois mois close le 31 décembre 2021. Cette augmentation s'explique principalement par la hausse des charges d'intérêts liées à la dette à long terme qui a résulté de l'augmentation de l'encours de la dette observée au cours de la période de trois mois en raison de prélèvements effectués dans le cadre de la convention de crédit renouvelable de la Société, de l'emprunt auprès d'Investissement Québec, de l'emprunt auprès du Fonds stratégique pour l'innovation du gouvernement du Canada et du nouveau contrat d'emprunt avec Finalta et la CDPQ, ainsi que par une augmentation des charges financières liée à l'émission des bons de souscription de 2022 et une hausse des charges d'intérêts liées aux obligations locatives, notamment pour l'usine de Joliet.

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2022, les charges financières se sont établies à 1,0 million de dollars, en baisse de 7,4 millions de dollars, comparativement à 8,3 millions de dollars pour l'exercice clos le 31 décembre 2021. Les charges financières de l'exercice clos le 31 décembre 2022 sont présentées déduction faite de coûts d'emprunt inscrits à l'actif de 5,1 millions de dollars pour la construction du Campus Lion et des coûts de développement. Si l'on ne tient pas compte de l'incidence des coûts d'emprunt inscrits à l'actif, les charges financières ont diminué de 2,2 millions de dollars par rapport à l'exercice clos le 31 décembre 2021. Cette diminution est principalement attribuable à une baisse des charges d'intérêts liées à la dette à long terme, à la non-récurrence des charges d'intérêts liées aux instruments de créance convertibles qui ont été remboursés au cours de l'exercice 2021 et à la charge de désactualisation sur les actions ordinaires rachetables au gré du porteur qui ont été remboursées le 6 mai 2021, ainsi qu'au gain sur la décomptabilisation d'un passif financier (lequel est survenu à la suite de l'échéance le 7 mai 2022 de l'accord conclu avec une société fermée relatif à l'acquisition antérieure de droits de concession dans certains territoires des États-Unis), partiellement contrebalancés par une hausse des charges financières liées à la mise en place du programme de placement au cours du marché de la Société et à l'émission des

bons de souscription de 2022 et aux intérêts liés aux obligations locatives, notamment pour l'usine de Joliet.

### ***Perte de change***

Les pertes de change pour les deux périodes se rapportent principalement à la réévaluation des actifs monétaires nets libellés en monnaies étrangères dans les monnaies fonctionnelles des entités Lion correspondantes. Pour la période de trois mois close le 31 décembre 2022, la Société a inscrit une perte de change de 0,6 million de dollars, comparativement à une perte de change de 2,3 millions de dollars pour la période correspondante de l'exercice précédent, en raison principalement d'un affaiblissement moins important du dollar canadien par rapport au dollar américain au cours de la période de trois mois close le 31 décembre 2022 par rapport à la période de trois mois close le 31 décembre 2021.

Les pertes de change pour les deux périodes se rapportent principalement à la réévaluation des actifs monétaires nets libellés en monnaies étrangères dans les monnaies fonctionnelles des entités Lion correspondantes. La Société a inscrit une perte de change de 2,0 millions de dollars pour l'exercice clos le 31 décembre 2022, comparativement à une perte de change de 1,0 million de dollars pour l'exercice clos le 31 décembre 2021, en raison principalement d'un affaiblissement plus important du dollar canadien par rapport au dollar américain en 2022 par rapport à 2021.

### ***Variation de la juste valeur des obligations liées aux bons de souscription d'actions***

La variation de la juste valeur des obligations liées aux bons de souscription d'actions est passée d'un gain de 46,6 millions de dollars pour la période de trois mois close le 31 décembre 2021 à un gain de 15,4 millions de dollars pour la période de trois mois close le 31 décembre 2022. Le gain pour la période de trois mois close le 31 décembre 2022 est lié au bon de souscription émis en faveur d'un client en juillet 2020 et aux bons de souscription négociés en bourse et aux bons de souscription négociés par la voie de placements privés émis lors de la clôture du regroupement d'entreprises de la Société, le 6 mai 2021, ainsi qu'aux bons de souscription de 2022 émis en décembre 2022, et il résulte principalement de la diminution de la valeur de marché des capitaux propres de Lion par rapport aux évaluations précédentes.

La variation de la juste valeur des obligations liées aux bons de souscription d'actions s'est traduite par un gain de 101,5 millions de dollars pour l'exercice clos le 31 décembre 2022, comparativement à un gain de 85,8 millions de dollars pour l'exercice clos le 31 décembre 2021, relativement au bon de souscription émis en faveur d'un client en juillet 2020, aux bons de souscription négociés en bourse et aux bons de souscription négociés par la voie de placements privés émis lors de la clôture du regroupement d'entreprises de la Société, le 6 mai 2021, ainsi qu'aux bons de souscription de 2022 émis en décembre 2022. Le gain pour l'exercice clos le 31 décembre 2022 résulte principalement de la diminution de la valeur de marché des capitaux propres de Lion par rapport aux évaluations précédentes.



### **Résultat net**

La perte nette inscrite pour la période de trois mois close le 31 décembre 2022, par rapport au bénéfice net inscrit pour la période correspondante de l'exercice précédent est largement attribuable à la diminution moindre de la juste valeur des obligations liées aux bons de souscription d'actions (se traduisant par un gain moins important), comme il est mentionné dans la section précédente « Variation de la juste valeur des obligations liées aux bons de souscription d'actions », à une perte brute par rapport à une marge brute pour la période correspondante de l'exercice précédent, à l'augmentation des charges administratives et des frais de vente (compte non tenu de la rémunération fondée sur des actions) et à l'augmentation des charges financières, partiellement contrebalancées par une diminution de la rémunération fondée sur des actions hors trésorerie.

Le bénéfice net a augmenté de 61,1 millions de dollars pour s'établir à 17,8 millions de dollars pour l'exercice clos le 31 décembre 2022, comparativement à une perte nette de 43,3 millions de dollars pour l'exercice clos le 31 décembre 2021. La hausse du bénéfice net enregistrée pour l'exercice clos le 31 décembre 2022 par rapport à l'exercice clos le 31 décembre 2021 est en grande partie attribuable à la diminution de la rémunération fondée sur des actions hors trésorerie, à la baisse des coûts de transaction et des charges financières, ainsi qu'au gain plus important lié à la juste valeur des obligations liées aux bons de souscription d'actions, comme il est mentionné dans la section précédente « Variation de la juste valeur des obligations liées aux bons de souscription d'actions », partiellement contrebalancés par une hausse de la perte brute et une augmentation des charges administratives et des frais de vente (compte non tenu de la rémunération fondée sur des actions).

### **CONFÉRENCE TÉLÉPHONIQUE**

Une conférence téléphonique et une webdiffusion auront lieu le 10 mars 2023 à 8 h 30 (heure de l'Est) pour discuter des résultats. Pour participer à la conférence téléphonique, composez le (226) 828-7575 ou le (833) 950-0062 (sans frais) et le code d'accès 319983. Une présentation aux investisseurs et une webdiffusion en direct de la conférence téléphonique seront également disponibles à l'adresse [www.thelionelectric.com](http://www.thelionelectric.com), à la page « Événements et présentations » de la section « Investisseurs ». L'événement enregistré sera disponible pendant un certain temps après la conférence téléphonique.

### **RAPPORT FINANCIER**

Le présent communiqué doit être lu conjointement avec les états financiers consolidés annuels audités de la Société et les notes afférentes pour les exercices clos les 31 décembre 2022 et 2021, ainsi que le rapport de gestion annuel connexe pour les périodes de trois mois et de 12 mois closes le 31 décembre 2022, qui seront déposés par la Société auprès des organismes de réglementation des valeurs mobilières du Canada applicables et de la Securities and Exchange Commission des États-Unis et qui seront disponibles sur SEDAR ainsi que sur notre site Web à l'adresse [www.thelionelectric.com](http://www.thelionelectric.com).

## ÉTATS CONSOLIDÉS DE LA SITUATION FINANCIÈRE

Aux 31 décembre 2022 et 2021

(audités, en dollars américains)

	31 décembre 2022	31 décembre 2021
	\$	\$
<b>ACTIF</b>		
Actifs courants		
Trésorerie	88 266 985	241 702 030
Créances	62 971 542	37 899 085
Stocks	167 191 935	115 978 979
Charges payées d'avance et autres actifs courants	5 067 513	4 647 163
Actifs courants	<u>323 497 975</u>	<u>400 227 257</u>
Actifs non courants		
Autres actifs non courants	1 073 226	793 298
Immobilisations corporelles	160 756 328	32 668 158
Actifs au titre de droits d'utilisation	60 508 354	60 902 362
Immobilisations incorporelles	151 364 023	81 899 830
Actif sur contrat	13 211 006	14 113 415
Actifs non courants	<u>386 912 937</u>	<u>190 377 063</u>
<b>Total de l'actif</b>	<u><b>710 410 912</b></u>	<u><b>590 604 320</b></u>
<b>PASSIF</b>		
Passifs courants		
Fournisseurs et autres créditeurs	75 857 013	40 409 565
Partie courante de la dette à long terme et autres emprunts	24 713	13 015 584
Partie courante des obligations locatives	5 210 183	4 691 344
Passifs courants	<u>81 091 909</u>	<u>58 116 493</u>
Passifs non courants		
Dette à long terme et autres emprunts	110 648 635	62 086
Obligations locatives	58 310 032	57 517 973
Obligations liées aux bons de souscription d'actions	23 243 563	106 225 934
Passifs non courants	<u>192 202 230</u>	<u>163 805 993</u>
Total du passif	<u>273 294 139</u>	<u>221 922 486</u>
<b>CAPITAUX PROPRES</b>		
Capital social	475 950 194	418 709 160
Surplus d'apport	134 365 664	122 637 796
Déficit	(151 979 960)	(169 755 726)
Écart de conversion	(21 219 125)	(2 909 396)
<b>Total des capitaux propres</b>	<u>437 116 773</u>	<u>368 681 834</u>
<b>Total des capitaux propres et du passif</b>	<u><b>710 410 912</b></u>	<u><b>590 604 320</b></u>

## ÉTATS CONSOLIDÉS DU RÉSULTAT NET ET DU RÉSULTAT GLOBAL

Pour les périodes de trois mois et les exercices clos les 31 décembre 2022 et 2021  
(en dollars américains)

	(Non audités)		(Audités)	
	Période de trois mois close le		Exercice clos le	
	31 décembre 2022	31 décembre 2021	31 décembre 2022	31 décembre 2021
	\$	\$	\$	\$
Produits des activités ordinaires	46 768 660	22 870 406	139 914 470	57 710 204
Coût des ventes	51 533 378	20 690 602	152 861 775	57 664 749
<b>Marge (perte) brute</b>	<b>(4 764 718)</b>	2 179 804	<b>(12 947 305)</b>	45 455
Charges administratives	9 996 995	12 181 342	44 843 042	78 422 622
Frais de vente	5 643 130	4 789 563	22 973 972	27 719 888
Coûts de transaction	—	—	—	13 654 851
<b>Perte d'exploitation</b>	<b>(20 404 843)</b>	(14 791 101)	<b>(80 764 319)</b>	(119 751 906)
Charges financières	(891 329)	1 193 959	955 422	8 332 477
Perte de change	558 551	2 336 548	1 972 679	1 036 840
Variation de la juste valeur des obligations liées aux bons de souscription d'actions	(15 434 253)	(46 587 319)	(101 468 186)	(85 795 903)
<b>Résultat net</b>	<b>(4 637 812)</b>	28 265 711	<b>17 775 766</b>	(43 325 320)
Autres éléments du résultat global				
Élément qui sera reclassé ultérieurement en résultat net				
Écart de conversion	3 522 926	3 734 078	(18 309 729)	321 188
<b>Résultat global pour la période</b>	<b>(1 114 886)</b>	31 999 789	<b>(533 963)</b>	(43 004 132)
<b>Résultat par action</b>				
Résultat de base par action	(0,02)	0,15	0,09	(0,27)
Résultat dilué par action	(0,02)	0,14	0,09	(0,27)

## TABLEAUX CONSOLIDÉS DES FLUX DE TRÉSORERIE

Pour les périodes de trois mois et les exercices clos les 31 décembre 2022 et 2021

(en dollars américains)

	(non audités)		(audités)	
	Période de trois mois close le		Exercice clos le	
	31 décembre 2022	31 décembre 2021	31 décembre 2022	31 décembre 2021
	\$	\$	\$	\$
<b>ACTIVITÉS D'EXPLOITATION</b>				
Résultat net pour la période	(4 637 812)	28 265 711	17 775 766	(43 325 320)
Éléments hors trésorerie:				
Amortissements	3 723 559	1 642 987	11 492 473	5 544 175
Rémunération fondée sur des actions	2 521 960	5 080 008	12 362 070	71 081 047
Charges de désactualisation sur les actions ordinaires rachetables au gré du porteur	—	—	—	2 031 863
Charges de désactualisation et de réévaluation sur le solde du prix d'achat à payer relativement à l'acquisition des droits de concession	—	(102 831)	82 850	125 290
Charges de désactualisation sur les instruments de créance convertibles	—	—	—	2 503 097
Gain sur la décomptabilisation du solde du prix d'achat à payer relativement à l'acquisition des droits de concession	—	—	(2 130 583)	—
Variation de la juste valeur des obligations liées aux bons de souscription d'actions	(15 434 253)	(46 587 319)	(101 468 186)	(85 795 903)
Perte latente (gain latent) de change	(10 785)	250 524	821 424	17 973
Variation nette des éléments hors trésorerie du fonds de roulement	(16 768 935)	(47 189 473)	(58 488 611)	(83 150 851)
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation	(30 606 266)	(58 640 393)	(119 552 797)	(130 968 629)
<b>ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT</b>				
Acquisition d'immobilisations corporelles	(39 642 755)	(10 436 899)	(129 573 638)	(19 825 006)
Ajout aux immobilisations incorporelles	(20 805 023)	(9 174 252)	(78 284 126)	(44 956 423)
Disposition d'immobilisations corporelles	—	—	24 413	—
Aide gouvernementale liée aux immobilisations corporelles et aux immobilisations incorporelles	3 226 696	236 369	3 226 696	2 182 923
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement	(57 221 082)	(19 374 782)	(204 606 655)	(62 598 506)
<b>ACTIVITÉS DE FINANCEMENT</b>				
Variation nette des facilités de crédit	—	—	—	(19 188 863)
Emprunts sur crédits d'impôt pour la recherche et le développement et subventions à recevoir	22 233 751	—	22 233 751	2 934 384
Remboursement d'emprunts sur crédits d'impôt pour la recherche et le développement et subventions à recevoir	(9 926 471)	(83 542)	(9 926 471)	(2 829 254)
Augmentation de la dette à long terme et d'autres emprunts	40 404 648	—	89 342 762	15 775 473
Remboursement de la dette à long terme et d'autres emprunts	(2 038)	(131 024)	(422 423)	(41 611 760)
Remboursement des instruments de créance convertibles	—	—	—	(23 903 068)
Paiement au titre des obligations locatives	(1 219 492)	(433 421)	(4 977 183)	(2 093 371)
Produit de l'émission d'actions dans le cadre d'un placement privé, déduction faite des frais d'émission	—	—	—	196 255 491
Produit de l'émission d'actions dans le cadre du programme de placement au cours du marché	10 164 952	—	29 351 308	—
Produit de l'émission d'actions dans le cadre du placement de décembre 2022 – bons de souscription	19 913 196	—	19 913 196	—
Produit de l'émission d'actions dans le cadre du placement de décembre 2022 – actions ordinaires	27 264 038	—	27 264 038	—
Produit de l'émission d'actions à la suite de l'exercice d'options sur actions et de bons de souscription	19 375	400 341	23 173	1 124 940
Produit de l'émission d'actions dans le cadre d'une transaction de regroupement d'entreprise	—	—	—	308 232 870
Flux de trésorerie liés aux activités de financement	108 851 959	(247 646)	172 802 151	434 696 842
Effet de la fluctuation des cours de change sur la trésorerie libellée en devises	628 959	2 118 127	(2 077 744)	663 399
<b>(Diminution) augmentation nette de la trésorerie</b>	<b>21 653 570</b>	<b>(76 144 694)</b>	<b>(153 435 045)</b>	<b>241 793 106</b>
Trésorerie (découvert bancaire) à l'ouverture	66 613 415	317 846 724	241 702 030	(91 076)
Trésorerie à la clôture	88 266 985	241 702 030	88 266 985	241 702 030
Autres informations sur les flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation :				
Intérêts versés	835 592	1 479 447	2 386 930	5 722 466
Intérêts versés au titre des obligations locatives	819 786	139 517	3 162 932	443 740

## MESURES NON DÉFINIES PAR LES IFRS ET AUTRES INDICATEURS DE PERFORMANCE

Le présent communiqué fait référence au BAIIA ajusté, qui constitue une mesure financière non conforme aux IFRS, et à d'autres indicateurs clés de performance, notamment le carnet de commandes de la Société, qui sont définis ci-après. Ces mesures ne sont pas des mesures conformes aux IFRS, n'ont pas de signification normalisée conformément aux IFRS; il est donc peu probable qu'elles puissent être comparées à des mesures du même type présentées par d'autres entreprises. Elles s'ajoutent plutôt aux mesures conformes aux IFRS et constituent un complément d'information utile à une compréhension plus approfondie des résultats d'exploitation de la Société, tels que les comprend la direction. Elles ne doivent donc pas être considérées isolément pour l'analyse de l'information financière présentée selon les IFRS ni s'y substituer. Lion compense ces limitations en s'appuyant principalement sur les résultats selon les IFRS de Lion et en utilisant le BAIIA ajusté et le carnet de commandes à titre complémentaire. Nous conseillons au lecteur de ne pas se fier à une seule mesure financière pour évaluer les activités de Lion.

### BAIIA ajusté

Le « BAIIA ajusté » est défini comme le résultat net avant les charges financières, la charge ou l'économie d'impôt sur le résultat et les amortissements, rajusté pour tenir compte de la rémunération fondée sur des actions, des variations de la juste valeur des obligations liées aux bons de souscription d'actions, du gain ou de la perte de change et des coûts de transaction et autres charges non récurrentes. Le BAIIA ajusté se veut une mesure supplémentaire de la performance qui n'est ni exigée par les IFRS ni présentée conformément à celles-ci. Lion croit que l'utilisation du BAIIA ajusté constitue un outil supplémentaire que les investisseurs peuvent utiliser pour évaluer les résultats d'exploitation et les tendances en cours et pour comparer ses mesures financières à celles d'autres sociétés comparables, qui peuvent présenter des mesures financières non définies par les IFRS semblables aux investisseurs. Le lecteur doit toutefois savoir que, lors de l'évaluation du BAIIA ajusté, Lion pourrait engager des charges futures semblables à celles qui sont exclues du calcul du BAIIA ajusté. De plus, la présentation de ces mesures par Lion ne doit pas suggérer que celle-ci conclut que ses résultats futurs ne subiront pas l'incidence d'éléments inhabituels ou ponctuels. Le BAIIA ajusté calculé par Lion peut ne pas être comparable à d'autres mesures semblables publiées par d'autres sociétés, car celles-ci pourraient ne pas toutes calculer le BAIIA ajusté de la même façon. Les lecteurs sont invités à examiner le rapprochement du résultat net, soit la mesure financière conforme aux IFRS la plus directement comparable, et du BAIIA ajusté présenté par la Société à la section « Rapprochement du BAIIA ajusté » de la rubrique 13.0, « Résultats d'exploitation » du rapport de gestion de la Société pour les périodes de trois mois et de 12 mois closes le 31 décembre 2022.

### Carnet de commandes

Le présent communiqué fait également référence au carnet de commandes de la Société à l'égard de véhicules (camions et autobus) ainsi qu'aux bornes de recharge. Le carnet de commandes de la Société à l'égard de véhicules et de bornes de recharge, exprimé en nombre d'unités ou en montant des ventes qui devraient être comptabilisées à l'avenir (au moment prévu

de la livraison) pour ce nombre d'unités, est déterminé par la direction selon les commandes qui ont été signées, les commandes qui ont été officiellement confirmées par les clients ou les produits pour lesquels des demandes conjointes officielles de subventions gouvernementales ou d'incitations économiques ont été faites par les clients concernés et la Société. Le carnet de commandes est exprimé en nombre d'unités ou en valeur monétaire totale. La valeur monétaire est déterminée en fonction du prix de chaque unité incluse dans le carnet de commande comme il est expliqué plus en détail dans la section « Établissement du prix » de la rubrique 10.0, « Carnet de commandes », du rapport de gestion de la Société pour les périodes de trois mois et de 12 mois closes le 31 décembre 2022. Les véhicules inclus dans le carnet de commandes de véhicules au 9 mars 2023 prévoyaient un délai de livraison allant de quelques mois à la fin de l'exercice clos le 31 décembre 2025. La quasi-totalité des livraisons est assujettie à l'obtention de subventions et d'incitations dont les délais de traitement peuvent varier considérablement, et il y a eu par le passé – et la Société s'attend à ce qu'il continue d'y avoir – des écarts entre les délais de livraison prévus dans les commandes et les délais de livraison réels, et certains retards pourraient être importants. De tels écarts ou retards pourraient entraîner la perte d'une subvention ou d'une incitation et/ou l'annulation de certaines commandes, en totalité ou en partie.

La présentation du carnet de commandes de la Société ne doit pas être interprétée comme une déclaration de la Société selon laquelle tous les véhicules et toutes les bornes de recharge inclus dans son carnet de commandes se traduiront par des ventes réelles. Voir la section ci-après pour une description complète de la méthodologie utilisée par la Société relativement au carnet de commandes et de certains risques et incertitudes importants liés à cette méthodologie et à la présentation du carnet de commandes.

<p><i>Principe général</i></p>	<p>Le carnet de commandes de la Société à l'égard de véhicules et de bornes de recharge est déterminé par la direction selon les commandes qui ont été signées, les commandes qui ont été officiellement confirmées par les clients ou les produits pour lesquels des demandes conjointes officielles de subventions gouvernementales ou d'incitations économiques ont été faites par les clients concernés et la Société. Le carnet de commandes est exprimé en nombre d'unités ou en valeur monétaire totale. La valeur monétaire est déterminée en fonction du prix de chaque unité incluse dans le carnet de commandes, comme il est expliqué plus en détail ci-dessous à la section « Établissement du prix ».</p> <p>Les véhicules inclus dans le carnet de commandes de véhicules au 9 mars 2023 prévoyaient un délai de livraison allant de quelques mois à la fin de l'exercice clos le 31 décembre 2025. La quasi-totalité des commandes de véhicules comprises dans le carnet de commandes est assujettie à l'obtention de subventions et d'incitations gouvernementales, y compris des programmes pour lesquels les demandes relatives aux véhicules de Lion n'ont pas encore été entièrement traitées à ce jour. Les délais de traitement des subventions et des incitations gouvernementales peuvent varier considérablement. Comme il est décrit plus en détail aux sections « Délais de livraison » et « Évaluation en cours; facteurs de risque » ci-après, il y a eu par le passé – et la Société s'attend à ce qu'il continue d'y avoir – des écarts entre les délais de livraison prévus dans les commandes et les délais de livraison réels, et certains retards pourraient être importants. De tels écarts ou retards pourraient entraîner la perte d'une subvention ou d'une incitation et/ou l'annulation de certaines commandes, en totalité ou en partie.</p> <p>La présentation du carnet de commandes de la Société ne doit pas être interprétée comme une déclaration de la Société selon laquelle tous les véhicules et toutes les bornes de recharge inclus dans son carnet de commandes se traduiront par des ventes réelles.</p>
--------------------------------	---

<p><i>Délais de livraison</i></p>	<p>Le carnet de commandes de la Société fait référence aux produits qui n'ont pas encore été livrés, mais dont la direction s'attend raisonnablement à ce qu'ils soient livrés dans un délai qui peut être raisonnablement estimé et il inclut, dans le cas des bornes de recharge, des services qui n'ont pas été achevés, mais dont la direction s'attend raisonnablement à ce qu'ils soient achevés dans le cadre de la livraison du produit.</p> <p>Les commandes et les demandes d'achat liées aux véhicules de Lion prévoient généralement un délai au cours duquel le client s'attend à recevoir les véhicules. Ce délai peut correspondre à une date spécifique, à un nombre ou à une fourchette de mois suivant l'émission du bon de commande ou de la demande, ou à une année civile. Les véhicules inclus dans le carnet de commandes de véhicules au 9 mars 2023 prévoyaient un délai de livraison, sous réserve du respect des conditions énoncées dans chaque commande (qui, dans la quasi-totalité des cas, comme il est indiqué plus en détail aux présentes, concernent l'obtention de subventions et d'incitations gouvernementales), allant de quelques mois à la fin de l'exercice clos le 31 décembre 2025, qui correspond à la date la plus tardive à laquelle les demandes doivent être faites selon les critères d'admissibilité actuels du Fonds pour le transport en commun à zéro émission (« FTCZE ») d'Infrastructure Canada, à moins d'une entente autre avec Infrastructure Canada. Les délais de livraison sont communiqués de temps à autre par la Société, lorsqu'ils sont disponibles pour les commandes importantes. Les délais de livraison ne doivent pas être interprétés comme une déclaration ou une garantie de la part de la Société que le moment réel de la livraison aura lieu comme prévu. Compte tenu de la nature des activités et des produits de la Société, du délai implicite de production et de livraison d'un véhicule (qui peut être affecté, entre autres, par les perturbations dans la chaîne d'approvisionnement ou les changements apportés aux spécifications), du type de certains clients de la Société (dans de nombreux cas, des propriétaires de parcs qui exercent des activités à forte densité de capital et qui nécessitent du financement et de la flexibilité continue au niveau de l'échéancier) et du fait que, comme il est décrit plus en détail aux présentes, la quasi-totalité des commandes de véhicules comprises dans le carnet de commandes est assujettie à l'obtention de subventions et d'incitations gouvernementales, les délais de livraison réels peuvent faire l'objet de variations ou de retards importants. Voir la section intitulée « Évaluation en cours; facteurs de risque » ci-après concernant l'incidence potentielle des variations ou des retards dans les livraisons.</p>
<p><i>Établissement du prix</i></p>	<p>Lorsque le carnet de commandes de la Société est exprimé sous la forme d'un montant de ventes, ce montant a été déterminé par la direction en fonction des spécifications ou des exigences actuelles de la commande concernée, en supposant qu'aucune modification n'est apportée à ces spécifications ou à ces exigences et, dans les cas où le prix d'un produit ou d'un service peut varier à l'avenir, il représente l'estimation raisonnable de la direction du prix prospectif au moment où cette estimation est présentée. Un petit nombre de véhicules inclus dans le carnet de commandes ont un prix qui doit être confirmé en fonction des spécifications et des autres options dont le client concerné et la Société conviendront dans le futur. Pour l'établissement du carnet de commandes et de la valeur attribuée à ces commandes, la direction a estimé le prix en fonction de ses listes de prix actuelles et de certaines autres hypothèses relatives aux spécifications et aux exigences jugées raisonnables dans les circonstances.</p>

<i>Indicateur de rendement</i>	<p>Le carnet de commandes se veut une mesure supplémentaire de la performance qui n'est ni exigée par les IFRS ni présentée conformément à celles-ci et n'est ni divulguée dans les états financiers de la Société ni dérivée de ceux-ci. La Société estime que la publication de son carnet de commandes offre un outil supplémentaire aux investisseurs pour évaluer la performance de la Société, la présence des produits de la Société sur le marché et le rythme des dépenses d'investissement et l'outillage.</p> <p>Le calcul que la Société effectue de son carnet de commandes est soumise à la méthodologie spécifique décrite aux présentes et peut ne pas être comparable à d'autres mesures semblables publiées par d'autres sociétés, car celles-ci pourraient ne pas toutes calculer leur carnet de commandes de la même façon. D'autres sociétés font parfois référence à des « prises de commandes » comme indicateurs de performance, lesquelles ne sont fort probablement pas calculées de la même manière que le carnet de commandes de la Société. De plus, comme il a été mentionné précédemment, la présentation du carnet de commandes de la Société est calculée en fonction des commandes et des demandes faites au moment où l'information est présentée et elle ne se fonde pas sur l'évaluation par la Société d'événements futurs et ne doit pas être interprétée comme une déclaration de la Société selon laquelle les véhicules et les bornes de recharge inclus dans son carnet de commandes se traduiront par des ventes réelles.</p>
--------------------------------	---



<p><i>Évaluation en cours; facteurs de risque</i></p>	<p>Une partie des véhicules et des bornes de recharge figurant dans le carnet de commandes de la Société est susceptible d'être annulée dans certaines circonstances (que ce soit en raison d'un retard de livraison, de la non-disponibilité d'une subvention ou d'une incitation ou autrement), dans un certain délai. La direction passe en revue la composition du carnet de commandes chaque fois que celui-ci est présenté afin de déterminer si des commandes doivent en être retirées. Aux fins de cet exercice, la direction cible les commandes qui ont été ou qui sont raisonnablement susceptibles d'être annulées et examine, notamment, si les conditions relatives à la commande sont raisonnablement susceptibles d'entraîner une annulation de la commande dans les périodes futures ainsi que toute autre information disponible jugée pertinente, y compris les discussions continues avec les clients. Un tel exercice peut entraîner de temps à autre le retrait de commandes qui ont été précédemment incluses dans le carnet de commandes, même si elles n'ont pas été officiellement annulées par le client.</p> <p>La Société ne peut pas garantir que son carnet de commandes sera réalisé en totalité, en temps voulu, voire du tout, ou que, même s'il est réalisé, les produits des activités ordinaires générés se traduiront par des bénéfices ou par la création de liquidités comme il est prévu, et toute insuffisance pourrait être importante. La transformation par la Société de ses commandes en ventes effectives est soumise à un certain nombre de risques, notamment ceux décrits ci-après et ceux décrits à la rubrique 23.0, « Facteurs de risque », du rapport de gestion de la Société pour les périodes de trois mois et de 12 mois closes le 31 décembre 2022. Par exemple, un client pourrait, de manière volontaire ou involontaire, omettre d'honorer une commande, faire l'objet d'une faillite ou d'une insolvabilité ou cesser d'exercer ses activités. En outre, la quasi-totalité des commandes de véhicules incluses dans le carnet de commandes sont assujetties à des conditions relatives à l'obtention de subventions et d'incitations gouvernementales ou à un calendrier précis de livraison du véhicule et, dans un nombre limité de cas, à la disponibilité de certaines spécifications et options, ou au renouvellement de certaines routes par les autorités gouvernementales ou scolaires. Par conséquent, la capacité de la Société à transformer son carnet de commandes en ventes effectives est largement tributaire de l'obtention des subventions et des incitations gouvernementales, et du moment où celles-ci sont obtenues. Les subventions et les incitations gouvernementales les plus notables sont celles prévues par le Plan pour une économie verte 2030 du gouvernement du Québec (le « Plan pour une économie verte du Québec »), le FTCSE d'Infrastructure Canada du gouvernement fédéral, le Programme d'incitatifs pour les véhicules moyens et lourds à zéro émission (« iVMLZE ») du gouvernement du Canada, le programme Clean School Bus de l'Environmental Protection Agency des États-Unis et le Hybrid and Zero-Emission Truck and Bus Voucher Incentive Project (« HVIP ») de la Californie. Environ la moitié des véhicules faisant l'objet de commandes comprises dans le carnet de commandes dépendent de subventions accordées par le FTCSE, pour lesquelles les demandes relatives aux véhicules de Lion n'ont pas encore été entièrement traitées à ce jour et la date ultime à laquelle les demandes doivent être faites selon les critères d'admissibilité actuels du programme est le 31 décembre 2025, sauf si Infrastructure Canada en décide autrement. Toute résiliation, toute modification, tout retard ou toute suspension de ces subventions et incitations gouvernementales, y compris, et surtout à la date du présent document, le FTCSE ou le Plan pour une économie verte du Québec, pourrait entraîner des retards de livraison ou l'annulation de la totalité ou d'une partie des commandes, ce qui pourrait nuire considérablement aux activités, aux résultats d'exploitation ou à la situation financière de la Société.</p> <p>La transformation par la Société de son carnet de commandes en ventes effectives dépend également de sa capacité à fabriquer ses véhicules de manière économique et dans les délais, à l'échelle. La Société a livré 196 véhicules au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2021 et 519 véhicules au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2022. Au 9 mars 2023, le carnet de commandes de véhicules de la Société s'élevait à 2 468 véhicules. L'exécution de la stratégie de croissance de la Société et la transformation de son carnet de commandes, lequel prévoit actuellement des livraisons allant de quelques mois à la fin de l'exercice se terminant le 31 décembre 2025, nécessiteront donc une intensification importante de sa cadence de production. L'usine de Saint-Jérôme de la Société a actuellement une capacité de production annuelle estimative de 2 500 véhicules à grande échelle et</p>
---	---

la Société est actuellement en train d'établir ses activités à l'usine de Joliet et au Campus Lion (voir la rubrique 8.0, « Faits saillants opérationnels » et la section « Développement et fabrication de produits » figurant à la rubrique 11.0, « Principaux facteurs de risque influant sur la performance de Lion », du rapport de gestion de la Société pour les périodes de trois mois et de 12 mois closes le 31 décembre 2022 pour obtenir plus de précisions), la Société a une expérience limitée à ce jour dans la fabrication d'un grand volume de véhicules. En outre, au 9 mars 2023, 428 véhicules inclus dans le carnet de commandes, constitués principalement d'autobus LionA et LionD et de camions Lion8T et représentant une valeur de commande totale combinée d'environ 155 millions de dollars, se rapportaient à des produits qui ont été développés et qui étaient vendus, mais qui n'étaient pas en production commerciale. Voir la section « Produits et solutions » figurant à la rubrique 6.2, « Développement général de l'activité », de la notice annuelle de la Société pour l'exercice clos le 31 décembre 2022. Si la Société n'est pas en mesure de développer ses véhicules et ses sources de composants clés et d'augmenter avec succès ses processus de fabrication tout en respectant les coûts et les délais prévus, cela pourrait nuire considérablement à ses activités, à ses résultats d'exploitation ou à sa situation financière. Par conséquent, la réalisation par la Société de son carnet de commandes est assujettie à un certain nombre de risques et d'incertitudes, notamment les risques décrits à la rubrique 3.0, « Mise en garde concernant les énoncés prospectifs », et à la rubrique 23.0, « Facteurs de risque », du rapport de gestion de la Société pour les périodes de trois mois et de 12 mois closes le 31 décembre 2022, et rien ne garantit que la Société parviendra à convertir la totalité ou une partie importante de son carnet de commandes en ventes réelles.

## RAPPROCHEMENT DU BAIIA AJUSTÉ

Le tableau ci-dessous présente un rapprochement du résultat net et du BAIIA ajusté pour les périodes de trois mois closes les 31 décembre 2022 et 2021 et les exercices clos les 31 décembre 2022 et 2021 :

	Périodes de trois mois closes les 31 décembre		Exercices clos les 31 décembre		
	2022	2021	2022	2021	2020
	(en milliers)		(en milliers)		
Produits des activités ordinaires	46 769 \$	22 870 \$	139 914 \$	57 710 \$	23 423 \$
Résultat net	(4 638)\$	28 266 \$	17 776 \$	(43 325)\$	(97 352)\$
Charges financières	(891)\$	1 194 \$	955 \$	8 332 \$	8 667 \$
Amortissements	3 724 \$	1 643 \$	11 492 \$	5 260 \$	2 696 \$
Rémunération fondée sur des actions <sup>1)</sup>	2 522 \$	5 080 \$	12 362 \$	71 081 \$	65 249 \$
Variation de la juste valeur des obligations liées aux bons de souscription d'actions <sup>2)</sup>	(15 434)\$	(46 587)\$	(101 468)\$	(85 796)\$	16 847 \$
Perte (gain) de change <sup>3)</sup>	559 \$	2 337 \$	1 973 \$	1 037 \$	(681)\$
Coûts de transaction et autres charges non récurrentes <sup>4)</sup>	245 \$	616 \$	2 140 \$	15 815 \$	233 \$
Impôt sur le résultat	-	-	-	-	-
<b>BAIIA ajusté</b>	<b>(13 915)\$</b>	<b>(7 453)\$</b>	<b>(54 770)\$</b>	<b>(27 596)\$</b>	<b>(4 340)\$</b>

- 1) Représente les charges hors trésorerie comptabilisées dans le cadre de l'émission et de la réévaluation à la juste valeur des options sur actions émises en faveur de participants dans le cadre du régime d'options sur actions de Lion, comme il est décrit à la note 15 des états financiers consolidés annuels audités aux 31 décembre 2022 et 2021 et pour les exercices clos à ces dates.
- 2) Représente la variation hors trésorerie de la juste valeur des obligations liées aux bons de souscription d'actions, comme il est décrit à la note 13 des états financiers consolidés annuels audités aux 31 décembre 2022 et 2021 et pour les exercices clos à ces dates.
- 3) Représente les pertes ou (gains) hors trésorerie liés à la conversion de devises.
- 4) Pour l'exercice clos le 31 décembre 2022, représente les honoraires de professionnels liés principalement aux initiatives d'optimisation de la chaîne d'approvisionnement et des processus. Pour l'exercice clos le 31 décembre 2021, représente les coûts de transaction liés au regroupement d'entreprises, qui a été réalisé le 6 mai 2021, comme il est décrit à la note 4 des états financiers consolidés annuels audités, les honoraires de professionnels liés à des transactions de financement et d'autres honoraires de professionnels. Pour l'exercice clos le 31 décembre 2020, représente les honoraires professionnels liés aux transactions de financement et honoraires de professionnels non récurrents.

## À PROPOS DE LION ÉLECTRIQUE

Lion Électrique est un fabricant innovant de véhicules zéro émission. La Société crée, conçoit et fabrique des camions commerciaux urbains tout électriques de classe 5 à classe 8 et des autobus et minibus tout électriques pour le transport scolaire, adapté et collectif. Lion est un leader en électrification des transports en Amérique du Nord et conçoit, fabrique et assemble plusieurs composants clés de ses véhicules : châssis, ensembles batteries, cabines de camions et carrosseries d'autobus.

À la fine pointe des technologies, les véhicules Lion possèdent des caractéristiques uniques, spécialement adaptées aux besoins quotidiens de leurs utilisateurs. Lion est convaincue que la

transition vers des véhicules entièrement électriques entraînera des améliorations majeures dans notre société, notre environnement et notre qualité de vie. Les actions de Lion sont négociées à la Bourse de New York et à la Bourse de Toronto sous le symbole « LEV ».

## **MISE EN GARDE CONCERNANT LES ÉNONCÉS PROSPECTIFS**

Le présent communiqué contient des « renseignements prospectifs » et des « énoncés prospectifs » au sens des lois sur les valeurs mobilières applicables et au sens de la United States Private Securities Litigation Reform Act of 1995 (collectivement, les « énoncés prospectifs »). Dans le présent communiqué, les énoncés qui ne sont pas des faits historiques, notamment des énoncés relatifs aux opinions et aux attentes de Lion, constituent des énoncés prospectifs et devraient être évalués comme tels.

Les énoncés prospectifs se reconnaissent par l'utilisation de termes comme « croire », « pouvoir », « continuer », « prévoir », « estimer », « s'attendre à », « avoir l'intention de », « planifier », « projeter », « potentiel », « sembler », « rechercher », « futur », « cibler » ou d'autres expressions similaires, notamment l'emploi du futur ou du conditionnel, et d'autres termes semblables qui prédisent ou indiquent des tendances ou des événements futurs ou qui n'énoncent pas des faits historiques, même si tous les énoncés prospectifs ne contiennent pas nécessairement ces termes. Les énoncés prospectifs comprennent, notamment, des énoncés concernant le carnet de commandes de la Société et la capacité de la Société à le convertir en ventes réelles, la capacité de production prévue des usines de fabrication de la Société, le projet d'usine de fabrication de la Société aux États-Unis et le projet d'usine de batteries et de centre d'innovation de la Société au Québec, la croissance future de la Société et sa stratégie à long terme, la gamme de produits prévue et le lancement et la production commerciale de certaines plateformes et de certains modèles. Ces énoncés prospectifs sont fondés sur un certain nombre d'estimations et d'hypothèses que Lion juge raisonnables lorsqu'elles sont faites, notamment le fait que Lion sera en mesure de conserver et d'embaucher du personnel clé et de maintenir des relations avec les clients, les fournisseurs ou d'autres partenaires commerciaux, que Lion continuera d'exploiter ses activités dans le cours normal de ses affaires, que Lion sera en mesure de mettre en œuvre sa stratégie de croissance, que Lion sera en mesure d'achever avec succès et en temps opportun la construction de son usine de fabrication aux États-Unis et d'y établir avec succès et en temps opportun ses activités de fabrication et d'y accroître la cadence de production, ainsi que de son usine de batteries et de son centre d'innovation au Québec, que Lion ne subira pas de problèmes liés à la chaîne d'approvisionnement ou d'interruption d'approvisionnement en matières premières sur une base concurrentielle, que Lion sera en mesure de maintenir sa position concurrentielle, que Lion continuera d'améliorer ses contrôles internes et systèmes opérationnels, financiers et autres pour gérer sa croissance et son envergure, que Lion sera en mesure de bénéficier, directement ou indirectement (notamment par l'intermédiaire de demandes faites par la Société et/ou ses clients), de subventions gouvernementales et d'incitations et que Lion sera en mesure d'obtenir les fonds supplémentaires requis, s'il y a lieu au cours des périodes à venir, par un financement par capitaux propres ou un financement par emprunt selon des modalités acceptables pour Lion et aux montants nécessaires. Ces estimations et ces hypothèses sont formulées par Lion à la lumière de l'expérience de son équipe de direction et de la perception de celle-ci des tendances passées, de la situation actuelle et des événements futurs prévus, ainsi

que d'autres facteurs que la direction juge appropriés et raisonnables dans les circonstances. Cependant, rien ne garantit que ces estimations et hypothèses se révéleront exactes.

De par leur nature, les énoncés prospectifs comportent des risques et des incertitudes parce qu'ils se rapportent à des événements et dépendent de circonstances qui pourraient se produire ou non à l'avenir. Lion estime que ces risques et incertitudes comprennent, les éléments suivants :

- tout changement défavorable dans la conjoncture économique, commerciale, des marchés, financière, politique ou juridique générale aux États-Unis ou au Canada, y compris les conséquences des incertitudes actuelles relatives à l'inflation et aux taux d'intérêt;
- toute incapacité à intensifier la fabrication des produits de Lion et à respecter les étapes et les échéanciers des projets;
- toute incapacité à répondre aux besoins commerciaux de ses clients;
- toute incapacité à fabriquer et à distribuer ses véhicules à grande échelle de manière efficace et économique;
- l'indisponibilité, la réduction, l'application discriminatoire, le retard de traitement ou l'élimination de programmes gouvernementaux, de subventions ou d'incitations économiques en raison de changements de politique, de réglementations gouvernementales ou autres;
- toute incapacité à mettre en œuvre la stratégie de croissance de la Société;
- toute retombée négative du conflit militaire actuel entre la Russie et l'Ukraine, qui continue d'affecter les marchés économiques et financiers mondiaux et d'exacerber les défis économiques actuels;
- toute fluctuation défavorable et la volatilité de la disponibilité ou du prix des matières premières contenues dans les composants nécessaires à la fabrication des produits de la Société, y compris les cellules et les modules de batteries et les blocs-batteries;
- la dépendance à l'égard de fournisseurs clés et toute incapacité à maintenir un approvisionnement ininterrompu en matières premières;
- l'issue de toute procédure judiciaire qui pourrait être intentée par ou contre la Société de temps à autre, y compris l'affaire en cours concernant l'approvisionnement de blocs-batteries par Romeo Systems, Inc.;
- toute incapacité à réduire les coûts totaux d'acquisition des véhicules électriques vendus par la Société au fil du temps;
- la dépendance à l'égard de ses gestionnaires clés et toute incapacité à attirer ou à retenir du personnel clé;
- les pénuries de main-d'œuvre (notamment en raison du départ d'employés, d'une rotation du personnel et de demandes de salaires plus élevés) qui peuvent obliger la Société à fonctionner à une capacité réduite, à réduire sa production et ses niveaux de livraison ou à revoir à la baisse ses plans de croissance, et qui pourrait poser des problèmes supplémentaires liés à la rémunération des employés;
- toute incapacité à répondre aux attentes des clients de la Société quant aux produits, spécifications et services;

- toute incapacité à maintenir la position concurrentielle de la Société;
- toute incapacité à réduire les coûts d'approvisionnement de la Société au fil du temps;
- toute incapacité à maintenir et à améliorer la réputation et la marque de la Société;
- toute réparation ou tout remplacement important de produits en raison de réclamations au titre de la garantie ou de rappels de produits;
- toute défaillance des systèmes de technologie de l'information ou toute atteinte ou tout incident en matière de cybersécurité et de confidentialité des données;
- tout événement ou circonstance se traduisant par l'incapacité de la Société à convertir son carnet de commandes en ventes réelles, notamment l'indisponibilité, la réduction, l'application discriminatoire, le retard de traitement ou l'élimination de programmes gouvernementaux, de subventions ou d'incitations économiques;
- toute incapacité à mobiliser des fonds supplémentaires afin de répondre à ses besoins en capitaux et poursuivre sa stratégie de croissance au moment et en quantité nécessaires;
- toute incapacité à contracter une police d'assurance adéquate ou toute augmentation des coûts d'assurance;
- les catastrophes naturelles, les épidémies ou les pandémies, les boycottages et les événements géopolitiques, tels que des troubles civils et des actes de terrorisme, le conflit militaire actuel entre la Russie et l'Ukraine ou des perturbations similaires.

Ces risques et autres risques et incertitudes liés aux activités de Lion sont décrits plus en détail à la rubrique 23.0, « Facteurs de risque », du rapport de gestion annuel de la Société pour l'exercice 2022. Nombre de ces risques sont indépendants de la volonté de la direction de Lion, qui ne peut ni les contrôler ni les prévoir. Tous les énoncés prospectifs imputables à la Société ou à des personnes agissant en son nom sont expressément qualifiés dans leur intégralité par les avertissements contenus et les facteurs de risque dont il est question dans le rapport de gestion annuel de la Société pour l'exercice clos le 31 décembre 2022 et dans d'autres documents déposés auprès des autorités canadiennes de réglementation des valeurs mobilières et de la Securities and Exchange Commission (la « SEC »).

Compte tenu de ces risques, incertitudes et hypothèses, le lecteur ne devrait pas se fier indûment à ces énoncés prospectifs. De plus, les énoncés prospectifs ne sont valables qu'à la date à laquelle ils ont été formulés. Sauf dans les cas où les lois applicables sur les valeurs mobilières l'exigent, Lion n'assume aucune obligation, et se dégage expressément de tout devoir, de mettre à jour, de réviser ou d'examiner tout renseignement prospectif, que ce soit en raison de nouveaux renseignements, d'événements futurs ou d'autres facteurs.

**Personnes-ressources :**

**MÉDIAS**

Dominik Beckman

Vice-président, Marketing et communications

[Dominick.Beckman@thelionelectric.com](mailto:Dominick.Beckman@thelionelectric.com)

(450) 432-5466, poste 4283

**INVESTISSEURS**

Isabelle Adjahi

Vice-présidente, Relations avec les investisseurs et développement durable

[Isabelle.Adjahi@thelionelectric.com](mailto:Isabelle.Adjahi@thelionelectric.com)

(450) 432-5466, poste 171